

Ecrit par Didier Bailleux le 11 février 2026

Les vigneron·s indépendants de Vaucluse s'invitent dans la campagne des municipales



Acteurs importants de la vie rurale et économique des territoires, les vigneron·s indépendants de France viennent de lancer un manifeste pour « des communes vivantes et des territoires qui rayonnent ». Ils interpellent les candidats aux élections municipales et les incitent à se positionner vis-à-vis d'un certain nombre de leurs propositions en faveur du développement de la filière. Un manifeste relayé par les vigneron·s indépendants de Vaucluse.

« Là où une vigne s'enracine, une école chante, une boulangerie vit, un café respire. Là où un vigneron disparaît, un village s'éteint peu à peu ! », c'est avec un certain lyrisme que la fédération nationale des



Ecrit par Didier Bailleux le 11 février 2026

vigneron·s indépendants prend la parole et s'imisce dans la campagne des élections municipales de mars prochain. Et de poursuivre : « quand un domaine disparaît, ce sont des commerces, des services, une école parfois, qui vacillent. À l'inverse, quand un vigneron s'installe ou qu'une exploitation est transmise, c'est tout un territoire qui respire à nouveau ».

Le foncier au cœur des sujets

Au-delà de ces déclarations passionnées, ce manifeste fait des propositions concrètes. Elles portent d'abord sur la question du foncier avec la demande de révision d'un certain de règles en matière d'urbanisme pouvant favoriser le développement de la filière : constructions de bâtiments (caves de vinification, de conditionnement ou de stockage, caveaux d'accueil), extensions et aménagements liés à l'accueil du public... Il s'agit également de faciliter l'accès au foncier agricole et au logement pour les actifs agricoles, les salariés et les saisonniers. La fédération des incite également les futurs élus de la République à intégrer dans les documents locaux d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT) des règles claires de protection du foncier agricole. Et de « prévoir, dans les nouveaux projets d'urbanisation en bordure de parcelles agricoles, des zones tampons végétalisées intégrées dans les emprises foncières portées par les aménageurs ».

L'œnotourisme un facteur de développement de la filière

Pour favoriser le développement de l'œnotourisme, un des leviers permettant la filière de retrouver des couleurs, la fédération encourage la mise en place de parcours communaux ou intercommunaux, l'intégration systématique des domaines viticoles et leurs offres œnotouristiques dans les actions des offices de tourisme. Elle souhaite qu'on puisse également apporter un soutien logistique, promotionnel voire financier aux événements et projets à visée œnotouristique. Pour cela elle incite notamment tous les acteurs concernés à développer les signalétiques identifiant les domaines viticoles et les artisans locaux. Enfin, la fédération des vigneron·s indépendants de France appelle de ses vœux qu'un dialogue régulier entre les élus et les vigneton·s puisse se mettre en place afin d'évaluer ensemble la portée des politiques publiques locales mises en œuvre.

Dans le Vaucluse, les vigneron·s indépendants représentent 400 domaines, soit 11 000 hectares répartis sur 82 communes. Ils produisent chaque année en moyenne **30 millions de bouteilles**. **La fédération de Vaucluse est aujourd'hui présidée par Céline Barnier, qui a pris la succession, début février, de Thierry Vaute après 14 ans de mandat.**

[Après 14 ans à la tête des Vigneron·s Indépendants de Vaucluse, Thierry Vaute passe le relais à Céline Barnier](#)